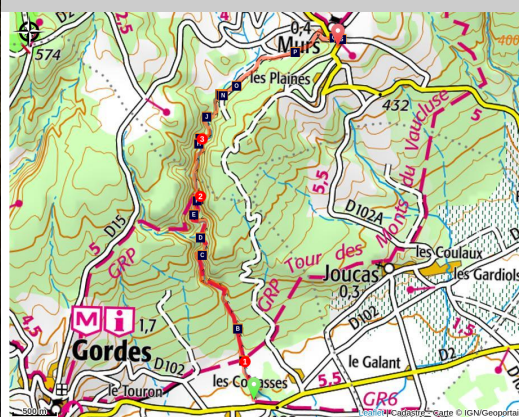


GORDES - MURS - Véroncle, par ses entrailles !

Gordes



Gorges de Véroncle (©Eric Garnier - PNR Luberon)

Les méandres des gorges de Véroncle : voir l'eau pour le prodigieux spectacle qu'elle a laissé, plus que pour son rare clapotis...

« La maîtrise de l'eau et de ses usages est un trait dominant de la civilisation méditerranéenne. Si les gorges de Véroncle, avec ses canaux et moulins, en sont la preuve éclatante, on oublie trop souvent le génie qu'il fallut déployer pour exploiter l'eau dans nos montagnes sèches ! ». Maurice Chabert, ancien président du Conseil départemental de Vaucluse, ancien maire de Gordes. *Extraits de "Les Moulins de la combe de Véroncle" - Ed. OT de Gordes.*

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 4 h

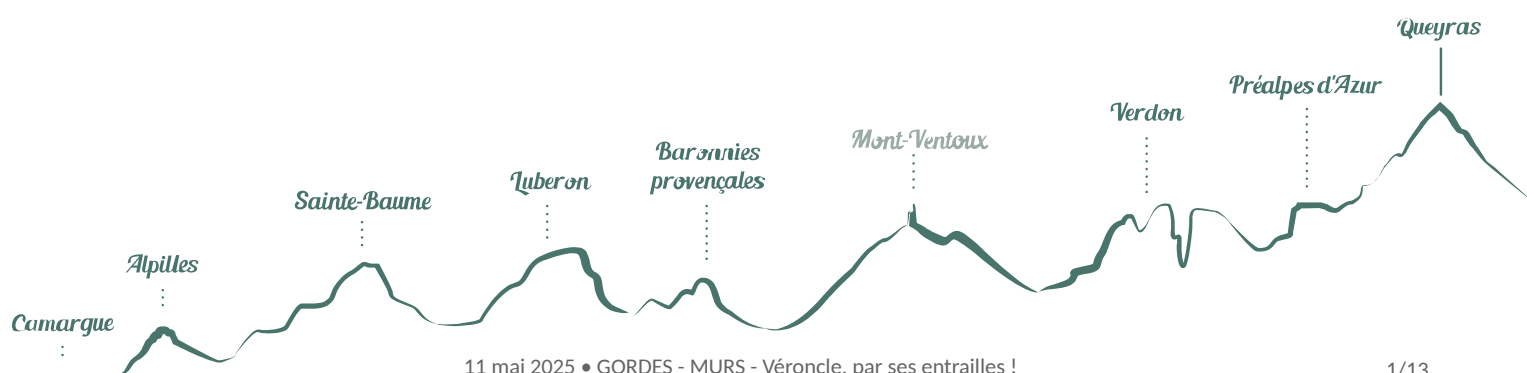
Longueur : 7.3 km

Dénivelé positif : 392 m

Difficulté : Difficile

Type : Traversée

Thèmes : Eaux et rivières, Flore, Patrimoine et histoire



Itinéraire

Départ : Parking en aval du hameau des Grailles à Gordes, au pied des gorges de Véroncle.

Arrivée : Parking village de Murs, au sommet des gorges de Véroncle.

Balisage :  GRP®  Non balisé  PR

Avant d'attaquer la longue remontée des gorges, prendre le temps d'aller déposer un véhicule au village de Murs afin de faciliter votre retour. Sinon, revenir par le même chemin, ou bien par consulter les itinéraires voisins sur Chemins des Parcs.

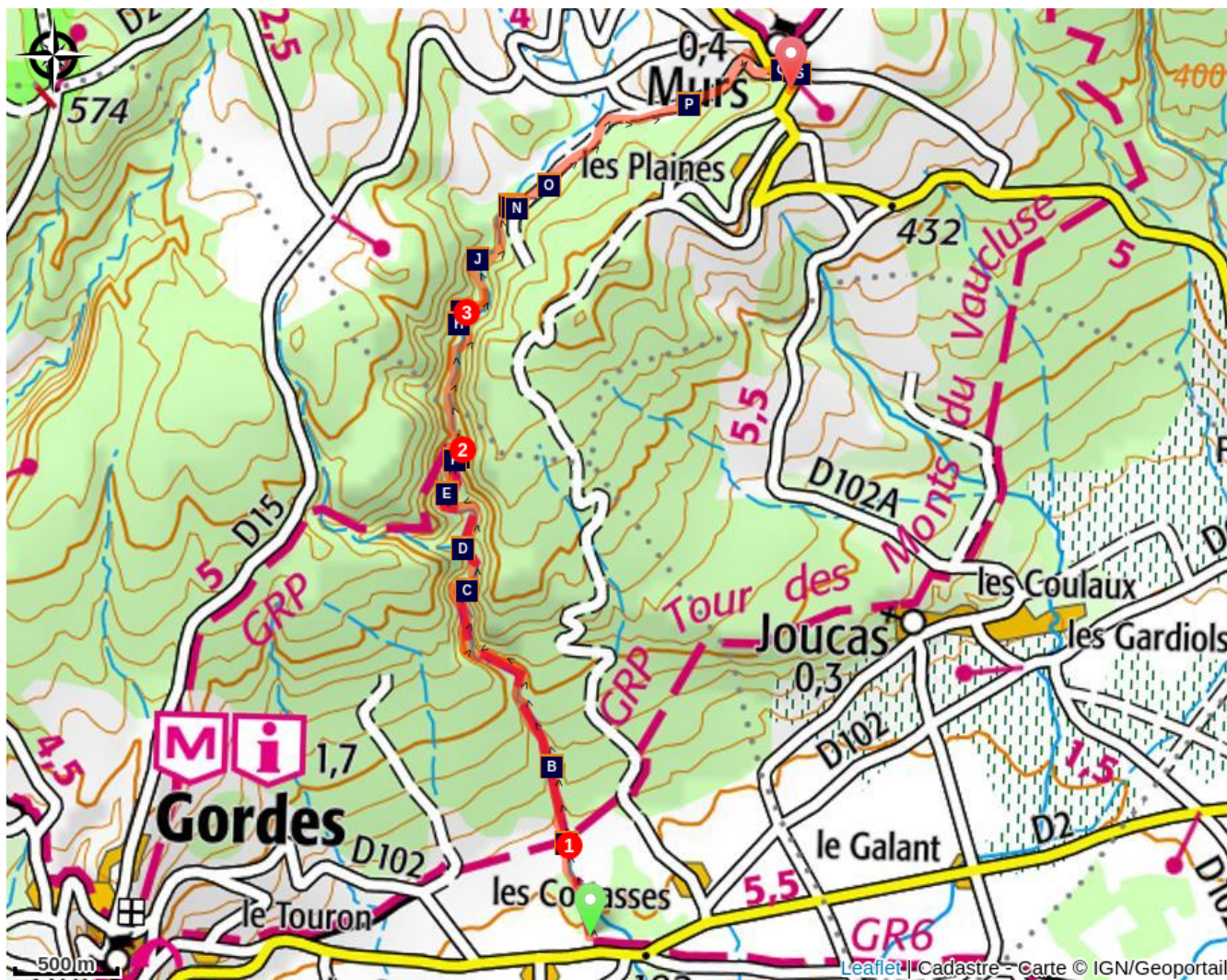
Du petit parking en bordure de D2, s'avancer sur la piste jusqu'à ce qu'elle devienne revêtue. Avancer quelques mètres à droite jusqu'au petit pont afin d'admirer l'ancien moulin des Grailles (privé, ne se visite pas). Revenir sur la piste revêtue et gagner à droite le carrefour de sentier dans le virage.

1- Au carrefour "Les Grailles", s'engager sur le sentier qui part sous le hameau et, 60 m plus loin, prendre à droite le fond du ravin. Atteindre rapidement le moulin Cabrier. Faire un très court aller-retour au fond des gorges pour aller voir une belle cascade marmite, puis revenir sur ses pas jusqu'au moulin. Face à la porte d'entrée, se faufiler le long du mur amont (GRP®), franchir un passage étroit en balcon, puis passer dans le canal d'amenée d'eau. Gravier une échelle à barreaux en fer (prudence !), passer une corniche et continuer en alternant les deux rives. Plus haut, franchir un ressaut en rocher (main courante, prudence !), avancer puis s'élever à gauche. Bien rester vigilant au balisage (GRP®), passer une épaule et redescendre à droite. Remonter ensuite à gauche le fond des gorges. Passer par l'amont le moulin Jean de Marre II. Gagner ensuite le moulin Jean de Marre I. Faire un très court aller-retour au fond des gorges pour voir la cascade, puis dépasser le moulin par l'amont. Poursuivre sur la trace de droite.

2- Au carrefour "Moulin Jean-de-Marre", ne pas remonter à gauche (GRP®), mais filer tout droit (PR). 80 m plus loin, à hauteur d'une dalle rocheuse, ne pas graver à droite l'ancienne trace trop raide, mais poursuivre tout droit le long du torrent. 200 m plus loin, après un petit ressaut, laisser partir le sentier balisé PR à droite (gué) et poursuivre vers l'amont des gorges en restant rive droite, donc côté gauche du torrent en montant (non balisé). À hauteur d'une petite trouée dans le bois, continuer sur la trace de droite. Grimper deux lacets bien raides et poursuivre en balcon au-dessus du canyon (un court passage près du vide, prudence !). À hauteur d'un éperon rocheux, plonger à gauche dans une goulotte rocailleuse. Filer 10 m à gauche le long d'un rocher dans le torrent asséché, puis par une trouée végétale, rejoindre le pied des ruines du moulin de Charlesse (ne pas pénétrer, danger d'effondrement !). Remonter à gauche des ruines et redescendre rive droite un sentier (non balisé) qui débouche sur l'entrée amont de la conduite forcée du moulin du puits de Cata (vide, prudence !). Là, faire demi-tour, revenir au pied des ruines du moulin des Charlesse, puis gagner en amont l'entrée de la conduite forcée du moulin.

3- À l'entrée de la conduite forcée, virer à droite et suivre le sentier bien marqué (PR). Remonter tranquillement le fond de vallon. Passer le moulin du Devissé et s'avancer encore. Dépasser le moulin des Étangs situé sur la rive opposé (privé, ne se visite pas) puis, devant les ruines du barrage, graver à droite deux lacets (PR). Au déboucher de la piste, poursuivre tout droit. Plus loin, remonter à droite le chemin revêtu de Font de Ribeau (PR). 500 m plus haut, franchir une grande épingle et gagner le village de Murs (PR). devant la mairie, virer à droite et rejoindre le parking situé en bordure de route à l'entrée du village (D4).

Sur votre chemin...



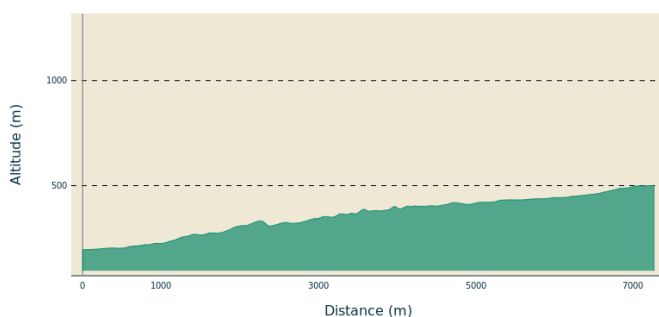
- | | |
|---|---|
|  Moulins de Véroncle (A) |  Le moulin Cabrier (B) |
|  Véroncle, naissance des gorges (C) |  Erosion à tous les étages (D) |
|  Le moulin Jean de Marre II (E) |  Le moulin Jean de Marre I (F) |
|  Cascade de tuf (G) |  Le moulin du puits de Cata (H) |
|  Le moulin de la Charlesse (I) |  Le moulin du Dévissé (J) |
|  Le moulin des étangs (K) |  Le barrage des étangs (L) |
|  Petite garrigue à Genêt de Villars (M) |  Une carrière mystérieuse (N) |
|  Les prairies de Murs (O) |  Le fossé de Murs (P) |
|  Première chaufferie bois-énergie de la Région Sud (Q) |  Crillon le Brave, vie de guerrier (R) |
|  Le château de Murs (S) | |

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

- Attention ! Le dénivelé de cet itinéraire peut paraître modéré mais la progression dans les gorges est tortueuse et exigeante : plusieurs passages étroits en balcon proches du vide, un franchissement d'échelle et deux ressauts en rocher avec mains courantes, plusieurs sections rocailleuses bien raides et par endroits patinées donc glissantes. La prudence est de mise !
- Ne pas s'engager sur cet itinéraire juste après un orage ou par temps de pluie ; certains passages en fond de ravin peuvent s'avérer très délicats voir dangereux !
- Ne pas sous-évaluer le risque d'effondrement dans les ruines des anciens moulins, prudence ! Et veiller également à ne pas grimper sur les vieux murs, ce patrimoine est fragile.
- RISQUE INCENDIE : Le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les [conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers](#).

Profil altimétrique



Altitude min 195 m
Altitude max 501 m

Accès routier

À 20 km au nord-est de Cavaillon, par la D2 depuis Coustellet.

Parking conseillé

Petit parking (aménagé mais privé !) au début de la piste des Grailles, en bordure de la D2 entre Gordes et Joucas

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional du Luberon



60, place Jean Jaurès, 84400 Apt

accueil@parcduluberon.fr

Tel : +33 (0)4 90 04 42 00

<https://www.parcduluberon.fr/>

OTI Destination Luberon

Place François Tourel, 84300 Cavaillon

contact@destinationluberon.com

Tel : +33 (0)4 90 71 32 01

<https://www.destinationluberon.com/>

OTI Pays d'Apt Luberon

788 avenue Victor Hugo, 84400 Apt

oti@paysapt-luberon.fr

Tel : +33 (0)4 90 74 03 18

<http://www.luberon-apt.fr/>



Moulins de Véroncle (A)

Les gorges de Véroncle ne sont plus ou presque plus empruntées par l'eau, mais renferment un patrimoine industriel remarquable. Depuis l'imposant barrage de l'étang situé en amont sous le village de Murs, aujourd'hui comblé, jusqu'au hameau des Cortasses en aval des gorges, une dizaine de moulins à farine ont fonctionné du XVI^e jusqu'à la moitié du XIX^e s. Malgré les lieux difficilement accessibles, se succèdent au fil du ravin des aménagements d'une rare qualité : conduites forcées et canaux taillés dans le roc, réservoirs, murs de soutènement... Cet ensemble constitue un témoignage rare de l'activité économique dans cette région et d'un riche patrimoine hydraulique à préserver.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Le moulin Cabrier (B)

Datant vraisemblablement du XVI^e s. également, le [moulin Cabrier](#) ne disposait pas de cellule d'habitation. Au regard de la modestie de l'édifice, le dispositif hydraulique en amont est spectaculaire. La canalisation taillée à flanc de rocher débouche sur un puits triangulaire en pierre de taille. Elle est alimentée par une importante resclause en partie sous roche. En 1874, le propriétaire de l'époque édifia même un barrage au travers de la Véroncle pour augmenter ses réserves d'eau.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Véroncle, naissance des gorges (C)

L'écoulement des eaux entre le petit fossé d'effondrement de Murs situé sur les hauteurs du plateau calcaire et le bassin d'Apt en aval, a creusé cet imposant canyon dit "de raccordement". Puis l'action corrosive des eaux de pluie chargées en gaz carbonique a, petit à petit, agrandi les fissures par dissolution jusqu'à créer de véritables réseaux souterrains. Les gorges de Véroncle ne sont plus, ou presque plus, empruntées par l'eau mais renferment un patrimoine remarquable.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Erosion à tous les étages (D)

Les couches calcaires empilées qui forment ces magnifiques falaises au-dessus de vous, ne sont pas toutes de même dureté, parfois un peu plus tendres. Ces niveaux tendres vont être, de préférence, attaqués par l'érosion, due principalement aux eaux qui s'infiltrent sur le plateau, circulent et gèlent en hiver faisant éclater la roche. Ainsi se créent en falaise, ces successions de "baumes" arrondies et étagées. On parle d'"érosion différentielle"!

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Le moulin Jean de Marre II (E)

Ce moulin appelé "gruaire" produisait de la farine de gruau (farine de blé de qualité supérieure). Il date sans doute du XVI^e s. Le bâtiment est de forme simple : la chambre des eaux en partie effondrée et la salle des meules au-dessus. Particularité du site, la resclause (réserve d'eau) est assez éloignée du moulin. Aussi, afin d'accentuer l'effet de chute d'eau en bout de béal (canal d'alimentation), on a eu recours à un canon (puits étroit) au droit de la chambre des eaux où se trouve le roudet (roue à cuillère) qui entraînait l'axe des roues des meules supérieures. Comme tous les moulins de Gordes et contrairement à ceux de Murs, il n'appartenait pas au Seigneur mais à plusieurs propriétaires privés.

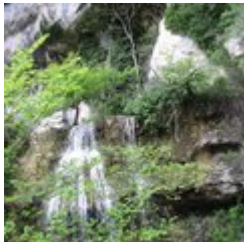
Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Le moulin Jean de Marre I (F)

Il s'agit du premier moulin sur le territoire de Gordes. Construit au XVI^e s., il fut agrandi au XVIII^e s., comme en témoignent les collages de maçonneries. Il est de construction plus complexe sur 4 niveaux : la chambre des eaux, la salle des meules, le grenier à grains et l'habitation (on distingue encore une cheminée et un évier). Au XIX^e s., une exploitation agricole autonome s'y développe avec des terres labourables, des vignes, mûriers, oliviers, amandiers, cochons, poulailler...

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Cascade de tuf (G)

La chute d'eau où fut stratégiquement implanté le moulin Jean de Marre I constitue également une belle curiosité naturaliste, dénommée tuf ! Produit du calcaire dissous redéposé, ayant fait prisonniers débris végétaux et animaux, le tuf est une roche très tendre et friable. Lorsque le cours d'eau n'est pas à sec, il est le siège d'un cortège luxuriant de mousses et fougères appréciant particulièrement l'humidité saturée des lieux. Cet habitat est toujours rare et localisé en Provence.

Crédit photo : ©Georges Guende - PNR Luberon



Le moulin du puits de Cata (H)

Sous vos pieds (prudence !), se cache le quatrième et dernier moulin sur le territoire de Murs. Il doit son nom à un gouffre appartenant sans doute au système hydraulique karstique des Monts-de-Vaucluse qui alimente Fontaine-de-Vaucluse. De ce moulin, il ne reste que le canon taillé dans la roche et qui entraînait une roue verticale, ce qui est tout à fait singulier ici. On suppose qu'il ne s'agit pas d'un moulin à farine pour lequel on préfère une roue horizontale ; il devait plutôt servir à un usage industriel : un moulin à aiguiser.

Crédit photo : ©DR-Carnets de Rando



Le moulin de la Charlesse (I)

Troisième moulin des gorges sur le territoire de Murs, il repose sur le même principe constructif que les deux premiers (une chambre des eaux sur laquelle est disposée la salle des meules puis l'habitation). La date de 1753 gravée sur une pierre correspond plutôt à un remaniement qu'à la construction initiale. On distingue ici facilement le canon en pierre de taille qui permettait de créer une chute d'eau donc une force motrice entre la resclause en amont et la salle des eaux en contrebas.

Crédit photo : Jérémie Haye - PNR Luberon



Le moulin du Dévissé (J)

Il s'agit du deuxième moulin des gorges sur le territoire de Murs. Construit également au XVI^e s. comme l'indique la date 1573 gravée sur une pierre de la porte d'entrée, il est aujourd'hui en ruine. Il était alimenté par un béal (un canal) qui n'est autre que la fuite du moulin de l'étang. On ne distingue aujourd'hui que la salle des meules dont l'une est en silex. En dessous, se situait la chambre des eaux aujourd'hui obstruée, et au-dessus l'appartement du meunier.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Le moulin des étangs (K)

Premier moulin des gorges, situé à sa construction sur les terres du seigneur de Murs. Le bâtiment actuel fut sans doute construit au XVI^e s., comme en témoigne la date de 1581 sur le linteau d'une porte. Il fut agrandi sans doute au XVIII^e s. et plus récemment transformé en habitation privée (ne se visite pas, merci !). Initialement, il fonctionnait avec une roue horizontale transformée en roue verticale à la fin du XIX^e s. Il était alimenté par une resclause (petit réservoir en amont) située à proximité de l'ancien étang.

Crédit photo : ©Jérémie Haye - PNR Luberon



Le barrage des étangs (L)

Construit au XVI^e s., ce grand réservoir servait à alimenter les trois premiers moulins des gorges appartenant au seigneur de Murs. Il servait également de réserve de pêche. Plusieurs fois remanié au cours des siècles, il ne fonctionne plus aujourd'hui mais demeure en place. Deux murs parallèles de 80 m de long retenant un amas de terre formant un barrage-masse pour plusieurs petits étangs plus ou moins contigus. Sur une chaîne d'angle, on distingue un écusson daté de 1584 qui pourrait correspondre à une date de remaniement de l'édifice.

Crédit photo : ©Jérémie Haye - PNR Luberon



Petite garrigue à Genêt de Villars (M)

Sur ce coteau aride, vous pouvez observer un discret genêt plaqué au sol : le Genêt de Villars (*Genista pulchella subsp. villarsii*). Son aspect chétif constitue une adaptation aux milieux exposés et secs : il transpire peu ! Bien que craignant la concurrence des autres espèces, il daigne partager son habitat avec quelques voisins triés sur le volet, dont ici la rare Minuartie à feuilles capillaires (*Minuartia capillacea*), plante de la famille des œillets aux belles fleurs blanches.

Crédit photo : Laurent Michel - PNR Luberon



Une carrière mystérieuse (N)

Les surfaces rocheuses sur le bas côté du sentier, laissent deviner d'anciennes traces d'extraction de blocs. Chacun était découpé par une saignée sur 3 cotés. On peut encore distinguer les coups de pics puis la base était éclatée avec des coins en bois gorgés d'eau. Cette carrière a peut-être servi à la construction du barrage ou du moulin. Ce qui est curieux, c'est que la roche n'est pas de bonne qualité, marron, friable. Elle est "microcodiomitisée", c'est à dire "digérée" par des bactéries: microcodiums.

Crédit photo : ©Christine Balme - PNR Luberon



Les prairies de Murs (O)

Jusqu'à la fin du XIXe s., les 15 ha de prairies naturelles de fauche et de pâture de ce fond de vallée étaient en partie submergés par l'eau du barrage alimentant les moulins des gorges. Aujourd'hui, ces prairies constituent des zones humides, supports de biodiversité, qui jouent le rôle de stockage d'eau, d'épuration, de protection contre l'érosion des sols et de ralentissement du ruissellement. Elles occupent également une place importante dans l'économie agricole locale axée sur l'élevage.

Crédit photo : ©Jérôme Brichard - PNR Luberon



Le fossé de Murs (P)

Le village de Murs domine vers le sud-ouest une dépression occupée par des terres cultivées. Ces terrains épousent parfaitement des affleurements de calcaires et d'argiles bordés par une imposante masse calcaire. Il y a environ 35 millions d'années, à l'Oligocène, des cassures profondes (failles) ont délimité une zone qui s'est enfoncée progressivement : un fossé d'effondrement. C'est l'histoire du fossé de Murs, qui est aussi celui de Sénanque...

Crédit photo : Françoise Delville - PNR Luberon



Première chaufferie bois-énergie de la Région Sud (Q)

À 1 km au nord du village de Murs, l'ensemble de Rémourasse abrite la toute première chaufferie bois-énergie collective du Luberon... Et même de la région ! Installée en 2000 lors du réaménagement d'une ancienne colonie de vacances, elle permet de chauffer 6 logements sociaux, un gîte d'étape, une salle communale et 5 locaux professionnels. Il s'agit d'une énergie renouvelable qui contribue à l'entretien et la valorisation des forêts du territoire. Depuis, plus de 40 chaufferies de ce type ont été réalisées en Luberon.

Crédit photo : ©Hervé Vincent



Crillon le Brave, vie de guerrier (R)

Au cœur du village de Murs, se dissimule la maison où naquit Crillon le Brave en 1543. Né Louis de Berton des Balbes, il deviendra Crillon et ne cessera plus de guerroyer. Il accompagna 5 rois de France, Henri II, François II, Charles IX, le Duc d'Anjou devenu Henri III, et c'est Henri IV, dont il fut le compagnon d'armes, qui le nomma brave Crillon. Sa vie ne fut que batailles, blessures et succès. Il s'éteignit en 1615 à Avignon, victime de ses innombrables blessures.

Crédit photo : ©Alain Hocquel - VPA



Le château de Murs (S)

C'est vers l'an 1000 que les terres de Murs sont données à la famille d'Agoult qui va y construire un château (privé, ne se visite pas). Pendant quatre siècles, il constituera principalement une place-forte pour les soldats du seigneur et un donjon y est édifié. Succédant à la famille d'Agoult, ce sont les armes de la famille d'Astouaud que vous apercevez sur la grille du château. L'église, attenante à l'enceinte du château, de style roman, fut construite au XIIe s. (ouverte à la visite tous les après-midis).

Crédit photo : ©Alain Hocquel - VPA



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

www.cheminsdesparcs.fr

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

